



## Migration forcée : un difficile accès aux soins

«Les parcours de nos patients nous obligent à aller loin dans la réflexion sur l'éthique de notre métier et sur nos capacités de communication», raconte Patrick Bodenmann, professeur et chef du Département vulnérabilités et médecine sociale à Unisanté à Lausanne. Avec son équipe, il prend notamment en charge les personnes issues de la migration forcée. Cela comprend les requérants d'asile, mais aussi les personnes sans autorisation de séjour, les travailleuses du sexe ou encore les victimes de la traite des êtres humains. Si les situations individuelles relèvent d'une grande diversité, ces patients ont souvent des difficultés à accéder à des soins en raison de la langue et de problèmes administratifs ou financiers. «Nous devons développer des compétences transculturelles pour les prendre en charge, explique celui qui a vécu la plus grande partie de sa jeunesse en Amérique latine. Si une personne a le diabète, j'ai besoin de comprendre ce que signifie cette maladie pour elle, comment elle envisage son traitement et sa guérison ou en quoi consiste son alimentation.» Afin de gérer des situations souvent complexes, l'équipe d'Unisanté compte notamment un psychiatre transculturel et des assistants sociaux. «Les pathologies peuvent différer suivant la population à laquelle on a affaire. Les requérants d'asile connaissent typiquement des problèmes psychiques dans les trois à cinq ans après leur arrivée. Quant aux personnes sans papiers, elles viennent souvent dans le système de soins avec des maladies déjà avancées.»

Si ses patients exigent un investissement important, Patrick Bodenmann raconte être touché par leurs capacités de résilience. «Je me souviendrai toujours de ce couple qui s'est enfui de Srebrenica dans la forêt avec deux enfants en bas âge. Il s'agit de personnes exemplaires, qui travaillent dur et s'en sont admirablement bien sorties.» Malgré les obstacles, ses patients apprécient le soutien qui leur est donné. Certains se plaisent à Lausanne, et s'y identifient davantage qu'à la communauté de leurs compatriotes, trop différente du milieu social qu'ils fréquentaient dans leur pays. «Je suis heureux de travailler dans une ville qui compte plus de 40% d'étrangers, affirme le médecin. Mes patients m'apprennent tous les jours quelque chose et me forcent à regarder au-delà de mes œillères.»

### Un tableau flou

La population issue de la migration forcée n'est pas toujours bien représentée dans les statistiques. Dans la région lausannoise, on dénombre environ 5500 requérantes et requérants d'asile. Les personnes sans autorisation de séjour légal seraient entre 6000 et 8000, et les travailleuses du sexe seraient entre 100 et 200. Quant à la traite des êtres humains, elle concernerait quelques dizaines d'individus.